



Agenda 21 : Villeneuve d'Ascq

Mis à jour le 25 juillet 2016

Depuis 2001, plusieurs politiques de développement durable se sont développées à Villeneuve d'Ascq à l'image du renouvellement progressif de la flotte des véhicules municipaux, ou la création d'un pôle d'économie sociale et solidaire. Les bases du développement durable sont posées et diffusées en filigrane à l'ensemble des politiques de la ville. Mais restait à élaborer un plan d'action pour mettre en oeuvre les préceptes du développement durable. En 2007, l'Agenda 21 de Villeneuve d'Ascq est adopté. Il se veut résolument participatif. Engager la société civile dans son ensemble était l'objectif prioritaire pour la ville. Même s'il reste encore beaucoup de travail à réaliser pour la mobilisation des villeneuvois(es), le défi est lancé.

« Une méthode : la mobilisation des Villeneuvois et Villeneuvoises ! »

La ville décide rapidement d'intégrer les habitants en amont de la démarche d'Agenda 21. Il s'agissait alors d'organiser l'élaboration du plan d'action "Agenda 21". **Favoriser la participation citoyenne la plus large possible, impliquer les élus et les services internes de la municipalité, organiser le pilotage...** Et rapidement les habitants ont été impliqués au travers des conseils de quartier exprimant ainsi leur volonté de s'impliquer dans la démarche. C'est sur la base du volontariat que la population a prouvé son intérêt à participer à l'élaboration de l'Agenda 21 de Villeneuve d'Ascq.

En 2006, la ville décide de confier la réflexion initiale de l'Agenda 21 aux habitants. Pour ce faire, plusieurs conférences de citoyens ont été organisées tels que les « **Samedis du développement durable** ». Une cinquantaine d'habitants se sont inscrits auprès de la mairie, dans l'optique de participer durant sept samedis à des rencontres autour de plusieurs thèmes (changements climatiques, ville durable, biodiversité...). Ce cycle de rencontres s'est déroulé durant l'année 2006 à la Ferme du Héron. Les participants ont pu, par exemple, calculer leur empreinte écologique, approfondir leurs connaissances sur les changements climatiques... Le « forum citoyen du développement durable » en mars 2007 a permis de rassembler l'ensemble des acteurs locaux.

Les débats des "samedis du DD" se sont organisés en groupes de travail thématiques permettant aux habitants d'être informés plus spécifiquement sur l'environnement. Pour structurer les débats, plusieurs experts et représentants d'associations introduisent les différentes thématiques abordées lors des séances. Ces temps de débats et d'échanges ont permis de diffuser une information précise sur l'environnement et de permettre aux citoyens de mieux appréhender son cadre de vie. De la même manière, les agents municipaux ont été sollicités afin d'enrichir les réflexions des habitants et d'imaginer des pistes

d'amélioration continue des services. **Les « Samedis du Développement Durable » ont permis de dégager, grâce aux regards croisés des différents acteurs du territoire, des propositions concrètes pour l'Agenda 21.**

Le forum citoyen « Débattre et agir pour le développement durable », qui s'est déroulé en Mars 2007 sur une journée, a été le point d'orgue du processus d'élaboration de la démarche. Ce forum a permis de synthétiser les multiples propositions d'actions concrètes à réaliser. Trois grands thèmes se sont dégagés (*de la mairie à l'éco-administration/de la ville nouvelle à la ville durable/le développement durable pour tous avec la mobilisation de chacun*), et ont été déclinés en 15 axes principaux. Au final, 45 actions phares ont été identifiées.

En parallèle, une mobilisation en interne des services et des élus a été mise en place dans l'optique d'une acculturation au développement durable. L'objectif est de prouver que chaque action et chaque politique municipale est concernée par le développement durable. **Plusieurs plans de formation ont ainsi été mis en place pour les services (Espaces verts, utilisation véhicules « propres »...).** Concrètement, le service DD a été en appui-conseil avec la Direction Patrimoine pour la mutation d'une chaufferie au fioul. Cette chaufferie a évolué vers la cogénération et l'utilisation du bois énergie. Le contrat passé entre la ville et l'entreprise a fait état d'impératifs environnementaux (certains critères HQE ont été respectés). Cette chaufferie sera un support intéressant pour des circuits pédagogiques, en plus de ces activités initiales.

Avec le renouvellement des élus suite aux élections municipales, l'objectif est de (Re)sensibiliser les élus à l'intégration du développement durable dans chaque politique, chaque délégation. Pour ce faire, une pièce de théâtre a permis d'aborder diverses problématiques et susciter le débat et la réflexion autour du développement durable avec les élus. La nouvelle municipalité oriente sa politique de développement durable vers des ateliers « pratiques » qui auront pour finalité de sensibiliser et de rendre acteurs les habitants (jardinage écologique chez un particulier...). La volonté de la municipalité est de pouvoir favoriser une transversalité entre les services et les élus face aux enjeux du développement durable. Le service Développement Durable est en charge des dossiers, il participe plus largement à la mobilisation des services et de la population. Il n'y a pas un élu référent mais deux élus référents (en charge respectivement de l'écologie au quotidien et de l'économie durable). Ce binôme a pour avantage de favoriser la transversalité entre les services, et d'avoir une vision élargie des actions à mener. Cependant, en terme d'organisation, cela peut comporter quelques désagréments. En outre, le service de DD est rattaché à un Directeur (Environnement /Santé / Développement Durable) lui même rattaché au Directeur général des Services (DGS) qui favorise également, une plus grande transversalité de l'action.

éléments d'analyse en matière de méthodes (Cerdd & Mr François Lacroix)

La participation est une entrée essentielle pour Villeneuve d'Ascq. Elle doit encore s'améliorer en matière de représentativité et de mixité sociale. La participation doit aller plus loin que la simple information.

L'Agenda 21 de Villeneuve d'Ascq n'a pas eu recours à un bureau d'études pour le lancement de cette démarche. De fait, l'agenda 21 villeneuvois est original et ne correspond pas aux standards . L'innovation réside dans les méthodes mises en place notamment en ce qui concerne la transversalité. Le service DD est considéré comme une « cellule d'appui et de soutien » aux autres services de la municipalité.

L'Agenda 21 villeneuvois manque toutefois de cadre stricte pour évoluer vers un Agenda 21 plus classique respectueux du cadre de référence national.

Le service de DD de la ville lance des fiches d'actions qui permettent de répertorier les initiatives des différents services. Cela permet de connecter les services entre eux, et de connaître l'état d'avancement des actions.

L'évaluation est le parent pauvre de cet initiative d'Agenda 21. L'évaluation ne sera possible qu'en présence d'un diagnostic précis du territoire et du fonctionnement des service, chantier qui devrait bientôt être engagé en même temps que la reformulation d'un tableau de bord des différentes actions engagées ou à mettre en oeuvre

« L'exemplarité de la ville : l'éco-administration »

Signataire de la Charte d'Aalborg en 1996, Villeneuve d'Ascq renforce sa volonté d'intégrer les principes du développement durable, axés sur l'exemplarité de la Mairie qui se tourne vers une eco-administration.

La ville adopte un positionnement clair sur les achats éthiques et responsables en lien avec d'autres collectivités de la Région Nord-Pas de Calais et avec l'aide d'une structure qui doit accompagner les villes dans le choix de clauses éthiques sur les marchés publics. La ville intègre aussi le commerce équitable : utilisation de café issu du commerce équitable lors des réceptions municipales, riz provenant exclusivement du commerce équitable pour la restauration scolaire et les seniors....

L'utilisation de produits plus respectueux de l'environnement permet à la municipalité de réduire son impact écologique. Elle favorise ainsi l'utilisation de produits recyclés à 100%, de bois certifiés FSC pour le mobilier urbain et l'adoption d'un label écologique pour les produits d'entretien. **Le PLIE (Plan Local d'Insertion Économique) a permis entre 2004 et 2006 à 83 personnes de retrouver une activité professionnelle grâce à l'insertion de clauses sociales dans les marchés de la ville.**

Une réflexion sur l'« économie durable » est menée depuis plusieurs mois avec différents élus et service pour voir comment intégrer plus de développement durable dans notre développement économique (éco entreprises...) Concernant les déplacements en mairie, plusieurs véhicules propres ont été mise en place en 2003. Ainsi la ville s'est engagée à remplacer progressivement l'ensemble du parc véhicule en véhicule utilisant le gaz naturel et GPL (Gaz Pétrole Liquéfié). Une étude de géo-localisation du personnel municipale a été réalisée afin d'évaluer la pertinence de mettre en place un Plan de Déplacement Entreprise (PDE).

Le bilan énergétique de la ville permet d'être en phase avec les objectifs de Kyoto (diminution des Gaz à Effet de Serre...). L'optimisation de la gestion de l'énergie en Mairie a été intégrée à une réflexion plus large sur les économies d'énergies ; à cet effet, un service des fluides a été crée dès les années 80 (connaître les consommations en temps réel, remplacement des chaufferies au fioul lourd par des chaufferies au gaz, programmes de réhabilitation...). D'autres actions viennent compléter le dispositif pour une administration économe et solidaire : éclairage public, formation et sensibilisation du personnel à la gestion différenciée, intégration de la HQE dans les constructions municipales,...

éléments d'analyse en matière de contenu de l'A21 (Cerdd & Mr François Lacroix)

De nombreuses actions sont menées sur le territoire de la municipalité. Or, il manque à Villeneuve d'Ascq un suivi régulier des actions menées, notamment par un véritable Pilotage Agenda 21 L'éco-management est la base du travail d'Agenda 21 pour permettre de justifier sa démarche environnementale auprès des citoyens. Ce passage « obligé » est à renouveler avec le changement de municipalité. La sensibilisation des élus est indispensable pour permettre un portage politique fort des actions de développement durable futures.

L'Agenda 21 villeneuvois doit renforcer l'axe « ville durable » (sur tout le territoire) alors qu'un travail rigoureux a été mené depuis les années 1980 sur son propre patrimoine bâti (Service des Fluides...)

Initiatives / Expériences : un zoom s'impose !

Une participation citoyenne active : les conférences de citoyens (« samedis du DD...)

Une restauration collective responsable de ses achats (riz en provenance du commerce équitable, café équitable...)

Une charte du chantier propre ("Un chantier « propre », par son faible impact sur l'environnement, constitue le prolongement naturel des efforts de qualité environnementale demandés lors de la conception du bâtiment").

Fiche du projet

Action : Zoom sur l'Agenda 21 de Villeneuve d'Ascq en 2008

Territoire : Villeneuve d'Ascq

Porteur du projet : Ville de Villeneuve d'Ascq

Contacts techniques :

François Lacroix, Responsable du service DD

Contact politique :

Gérard Caudron, maire de Villeneuve d'Ascq

Calendrier :

lancement de la démarche en 2002

adoption d'un plan d'action en 2007

Découvrez d'autres contenus similaires

Le 28.06.2017

séminaire de R&D d'IFMAS - Villeneuve d'Ascq

Le 19.11.2016

Le village de l'éco-attitude - Villeneuve-d'Ascq

Le 21.11.2016

Et si on se MÊLait de la nuit ? - Villeneuve d'Ascq

Le 10.10.2017

Forum de la construction passive en Hauts-de-France - Villeneuve-d'Ascq

Du 2 au 03.02.2017

Journées Interdisciplinaires de la Qualité de l'Air - Villeneuve d'Ascq

Le 05.07.2017

Economie circulaire et innovation dans le recyclage des Plastiques - Villeneuve d'Ascq

Former ses habitants à l'isolation de toit...

Du 14 au 15.06.2018

Métaux stratégiques et terres rares - Villeneuve-d'Ascq

Le 22.05.2019

2nde journée scientifique Climibio - Villeneuve d'Ascq

Le 23.05.2019

La méthanisation est-elle compatible avec une agriculture durable - Villeneuve d'Ascq

Jusqu'au 29.05.2020

Formation au changement climatique "CICCLADE" - Villeneuve d'Ascq

Le 12.10.2017

Economie circulaire dans le BTP : pas d'avenir sans un recyclage innovant - Villeneuve d'Ascq